

Deux centres de dialyse contraints de fermer

À cause des coupures de courant, la situation est tendue en matière de soins, notamment pour les personnes à domicile. Dans le sud, deux centres de dialyse ont fermé leurs portes et la situation pourrait devenir dramatique si la grève perdure.

Les interruptions de courant ne sont pas sans conséquences pour les malades et le personnel soignant. Comme promis, les établissements hospitaliers n'ont pas eu à subir de coupure électrique. En revanche, "il y a eu de légères baisses de tensions", indique Luis Santos, directeur de la communication au centre hospitalier régional (CHR). Heureusement, les groupes électrogènes ont pris automatiquement le relais.

Quant aux personnes hospitalisées à domicile, il aura fallu redoubler d'efforts afin qu'elles ne soient pas affectées par les arrêts intempestifs de courant. L'association de soins à domicile à la Réunion (Asdr) a dû s'assurer que les personnes appareillées disposaient de piles et leur a fourni des batteries au cas où la grève persiste. "On est plus en train d'anticiper les problèmes que les régler", rassure Ségolène Bernard, présidente de l'Asdr. Pompes à morphine ou à nutrition, assistance respiratoire... plus de 70 patients utilisent un dispositif médical sous alimentation électrique dans l'île. "Jusqu'ici, nous n'avons pas rencontré de problèmes, assure Laurent Planfont, cadre santé à l'Asdr. Mais il ne faudrait pas que les coupures s'étendent." Si cela

était le cas, certains patients pourraient être transférés à l'hôpital. En ce qui concerne la dialyse, la situation est plus trouble. Sur le plan électrique, il n'y a pas de difficulté car tous les centres sont dotés de groupes électrogènes qui prennent le relais en cas de délestage, hormis un centre de Sainte-Marie. "La dizaine de patients concernée a été dispatchée sur nos centres de Saint-André et Sainte-Clotilde", signale Ségolène Bernard.

80 DIALYSÉS TRANSFÉRÉS

Mais les coupures d'électricité ont aussi occasionné des interruptions des stations de pompage. En conséquence, de nombreux Réunionnais se sont retrouvés sans eau ces deux derniers jours. Toutes les zones sont concernées, mais la situation est semblée-t-il plus grave dans le Sud. Faute d'eau, l'association pour l'utilisation du rein artificiel à la Réunion (Aurar) a été contrainte de fermer son centre du Tampon lundi après-midi et celui de la Rivière Saint-Louis hier matin. Plus de 80 dialysés se sont donc vus transférer à Saint-Pierre, au centre de l'Aurar et au

GHSR. "Nos réserves d'eau sont épuisées", déplore le Dr Christian Chuet, responsable des centres de l'Aurar dans le Sud. Pour dialyser un malade, 150 litres d'eau sont nécessaires. La mairie de Saint-Louis est finalement venue en aide à l'Aurar hier en début d'après-midi. "Ils nous ont livré 10 000 litres d'eau ce qui va nous permettre de rouvrir demain (aujourd'hui, ndlr) le centre de la Rivière Saint-Louis", précise Marie-Rose Gras, directrice de l'Aurar. Et son directeur adjoint, Rémi Labedan d'ajouter : "Le Tampon pourrait rouvrir vendredi d'après la Cise."

"LES PATIENTS SE SENTENT PRIS EN OTAGE"

Du côté de la clinique Durieux, on reste très inquiet : "Pour l'instant, nous n'avons pas de problème mais je suis très inquiet pour la suite", concède le Dr Guy Delavaud, néphrologue à la clinique Durieux. Nous avons une réserve d'eau de 200 m³ pour toute la clinique mais nous serons à court dans 24 heures (aujourd'hui, ndlr). La grève, c'est un droit mais il y a des limites. Les patients sont en colère et se sentent pris en otage. La situation pourrait être dramatique



► La mairie de Saint-Louis a alimenté en eau en urgence le centre de l'Aurar de la Rivière Saint-Louis afin qu'il rouvre ce matin. Le centre du Tampon reste fermé (Photo JCF).

que si elle perdurait." Une soixantaine de patients sont ici concernés. Aussi, une vingtaine de malades dialysés à domicile dans les

communes du Sud vont devoir passer en mode manuel, par système de gravitation. Rémi Labedan prévient : "Avec ce système,

les résultats de dialyse sont moins bons, donc il ne faut pas que cela perdure" ■

Marie Payrard